

Dompierre - Sologne → Vivre son pays

CHEVAGNES

Belle affluence pour le film de Thierry Martin-Douyat

Près de 90 personnes ont participé, samedi 4 octobre, à la projection du film-documentaire du réalisateur bourbonnais Thierry Martin-Douyat, *Allier et Saône-et-Loire-la ligne de démarcation*, organisée par Chevagnes en Sologne bourbonnaise, à la salle polyvalente.

Nouvelle représentation

Ce documentaire de 53' rassemble photos et documents d'archives et fait appel à de nombreux témoins, Bourbonnais et Saône-et-Loirais, parmi lesquels les regrettés Marguerite Fauvergue et Alphonse Rodier, et la Chevagnoise Marie Vincent. Les explications et commentaires éclairés de Sébastien Joly, spécialiste de la ligne de démarcation, et de Joël Talon, président de l'association LACME (Loisirs animations et culture de Moulins et environs) complètent ce film qui met pleinement en évidence les conséquences au quotidien de cette ligne de démarcation et l'omniprésence de l'occupant.

Après la projection, le réalisateur a donné quelques précisions quant au



RÉALISATEUR. Pour les besoins de son film, Thierry Martin-Douyat a rencontré de nombreux témoins, dans l'Allier comme en Saône-et-Loire.

tournage de ce troisième film consacré à la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de vérifier la véracité des témoignages par des recoupements, les partenariats nécessaires, l'accès aux images des archives nationales, particulièrement onéreuses, etc.

Thierry Martin-Douyat projettera à nouveau son film le 16 octobre au cinéma « Le Majestic » à Digoin, le 2 novembre à Ferrière-sur-Sichon et le 7 novembre au cinéma Rio Borvo à Bourbon-Lancy. ■

GARNAT-SUR-ENGIÈVRE

Le résultat du challenge Henri-Maitre



BOULODROME. L'équipe vainqueur et finaliste du challenge avec le trophée.

Samedi 27 septembre se déroulait le challenge en hommage au fondateur du club de pétanque Henri Maitre. Seize équipes invitées au boulodrome de Garnat-sur-Engièvre se

disputaient la victoire. Des rencontres jouées dans la bonne humeur qui, à l'issue finale, voyait l'équipe de Paray-le-Frésil remporter la victoire devant Issy-L'Evêque. ■

À NOTER

SALIGNY-SUR-ROUDON. Concours de belote. Le club de l'amitié organise son concours de belote ouvert à tous, samedi 18 octobre, à la salle des fêtes Christine-de-Bartillat, à 14 heures.

Inscription à partir de 13 h 30, 16 € la doublette. Caisse de viande aux 1^{er}, 2^e et 3^e prix. Un lot supplémentaire à la première équipe féminine. Un lot à chaque participant. Tombola. Buffet et buvette. ■

CHASSENARD. Mairie. La mairie sera fermée jeudi 16 octobre toute la journée, en raison d'une formation professionnelle. En cas d'urgence, prendre contact avec le maire ou l'un de ses adjoints. ■

BEAULON

L'adressage a été précisé et affiché

S'alignant sur l'article 169 de la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 qui impose au conseil municipal de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, la municipalité a sollicité la société GTR de Saligny-sur-Roudon, spécialisée dans la signalétique urbaine, pour un budget de 22.000 € TTC entièrement à charge de la commune.

Cette société vient de terminer la mise en place de 141 panneaux ayant pour dénomination route (route départementale), rue (voie communale), chemin (VC généralement non goudronné) et impasse. Une soixantaine d'axes ont été ainsi identifiés ou modifiés. « Nous avons tenu compte de la destina-



ENTRÉE NORD-OUEST DE LA COMMUNE. Le maire Dominique Martin et son premier adjoint Daniel Morin constatent l'implantation de deux nouveaux panneaux : route du Port et route du Canal.

tion, exemple route de Dompierre ou du lieu-dit route de la Noire » précisait le maire Dominique Martin.

Mise en place de la numérotation des habitations. Les habitants concernés

ont reçu un courrier précisant leur nouvelle adresse au regard de la mise en conformité des rues et numérotage des habitations de la commune. À partir du 20 octobre, la société GTR apposera sur la boîte

aux lettres le numéro attribué. Le maire prévient : « si vous souhaitez un autre espace, informez sans délai la mairie au 04.70.42.70.89 ou mairie.beaulon@wanadoo.fr ». 229 habitations sont concernées sur les 893 que compte la commune.

Objectifs. Améliorer la sécurité pour les services d'urgence, police et gendarmerie ainsi que l'efficacité des services fibre, livraisons et autres grâce à une localisation précise du domicile. Dès la mise en place de la numérotation de l'habitation et/ou du panneau de la voie « renseigner les nouvelles coordonnées sur le site service public à la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R11193>. ■

SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE

Le Foyer rural dans la continuité

Une quinzaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale du Foyer rural.

Bilan financier. Bernadette Dutour (trésorière) a présenté le bilan positif (1.853 €) de la saison écoulée avec les bons résultats (brocante, marché de producteurs), ceux en équilibre (séance théâtrale et dîner dansant) et le déficitaire (loto). Angélika Maillet, commissaire aux comptes, a confirmé l'exactitude.

Bureau. Par un vote à l'unanimité, le bureau a été reconduit quasiment à l'identique. Président, Thierry Mention ; vice-



CONTINUITÉ. Déjeuner à Châtelperron après l'assemblée générale.

présidentes, Michèle Fusil et Annie de Chabannes ; trésorières, Bernadette Dutour et Nathalie Mari-det (adjointe qui remplace Michelle Charrondière, démissionnaire) ; secrétaire, Christelle Mention.

Programme 2026. Sont prévus la séance théâtrale, le dîner dansant (samedi 28 février), la traditionnelle brocante du 8 mai, le marché du terroir (en partenariat avec la municipalité) en août. En outre, un

voyage sera organisé fin juin. Des réunions préalables seront indispensables pour peaufiner l'organisation de ces manifestations. Chacun devra réfléchir sur une nouvelle action pour remplacer le loto.

Don. Le Foyer Rural a décidé d'offrir 300 € au CCAS.

Cotisation. Elle reste à 5 € pour chaque adhérent.

Au nom de tous, Thierry Mention a remercié la municipalité pour son soutien. Colette Ligerot, adjointe au maire, a rappelé que les élus locaux apprécient les efforts du Foyer rural pour l'animation de la vie communale. ■

LUCENAY-LÈS-AIX

L'aménagement place de la Chaume

Les travaux d'aménagement de la place de la Chaume, commencés en juillet, prennent fin. Les semis de gazon viennent d'être réalisés alors que la plantation d'arbres et d'arbustes est prévue plus tard dans la saison.

Il faut rappeler les travaux importants de voirie sur la RD 137 (direction Cossaye) et sur la RD29 (en direction de Dornes).

Ont été démolies les toilettes vétustes et ont été créées une accessibilité en sécurité pour la salle d'associations, un escalier et réaménagement de murets avec couvertines.

Par ailleurs, les travaux ont porté sur la restructu-



CHANTIER. Place de la Chaume, les travaux de finition juste avant les semis de gazon.

ration de la voirie avec la pose de bordures de trottoirs, de bateaux d'accessibilité et la création de pla-

ces de parking.

Les aides du Fond Vert ont permis la création d'espaces enherbés et des

plantations de vivaces, place de la Chaume. Les trottoirs ont été traités au béton désactivé.

À l'intersection de la RD 29 et de la RD 137 sont créés un plateau ralentisseur et un passage piétons.

Voilà un important aménagement après celui réussi du secteur festif (salle polyvalente, salle de l'Abattoir) qui a inévitablement causé quelques désagréments aux riverains et aux automobilistes. Et le maire Jean-Yves Forest de conclure : « tout embellissement demande de l'indulgence, de la patience et du bon sens ». ■